



Les enjeux du patrimoine ancien et récent à Tunis aux XIX^e et XX^e siècles Entre volontés de sauvegarde et périls.

Leïla Ammar*

Résumé

L'article s'interroge sur la notion et l'usage du patrimoine au Maghreb et en Tunisie selon différentes temporalités, la période du protectorat, la Tunisie indépendante, les décennies actuelles. Les acteurs, Administration du protectorat, Service des Antiquités et des Arts, élites et population locale ont joué un rôle décisif dans l'appréhension et la fabrication d'une certaine idée du patrimoine. En Tunisie l'arrivée du Génie militaire va bouleverser les techniques constructives ancestrales. L'Administration centrale adoptera des attitudes différentes marquées par le développement d'une sollicitude et prise en considération du patrimoine local tunisien dans les années 1905-1930 couronnées par le mouvement de l'arabisation. Avec l'indépendance le patrimoine est relégué au rang d'archaïsme car l'heure est à la construction de la nation moderne et du progrès dans tous les domaines.

De nos jours comme aux époques antérieures, le patrimoine est instrumentalisé à des fins identitaires, économiques et touristiques. La notion de patrimoine a enduré depuis le XIX^e siècle une série d'infléchissements politiques et culturels qui l'ont réduit à un instrument idéologique et de propagande.

Mots-clés : Patrimoine, Maghreb, Tunisie, enjeux et acteurs, XIX^e et XX^e siècles.

Pour citer cet article :

Leila Ammar, « Les enjeux du patrimoine ancien et récent à Tunis aux XIX^e et XX^e siècles, entre volontés de sauvegarde et périls », *Al-Sabil : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°3, Année 2017.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=7116>

* Maître de Conférences – Université de Carthage
Laboratoire d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines – Université de la Manouba.



« L'étude de Tunis comme ville d'art, présente le plus grand intérêt ; tour à tour punique, romaine, vandale, byzantine, arabe , conquise et occupée pendant trente-trois ans par les Espagnols, soumise ensuite au protectorat ottoman, puis gouvernée par une dynastie indépendante, pour redevenir enfin sous le protectorat de la France une ville riche, d'une activité commerciale qui augmente tous les jours, et d'un caractère à moitié français , à moitié arabe qui en fait le plus grand charme, Tunis possède un attrait indicible pour tous ceux qui la connaissent. Elle a conservé tout le charme d'une ville d'Orient, en même temps qu'elle a vu se modifier peu à peu ses anciens quartiers francs, et une ville nouvelle aux belles avenues et aux maisons élégantes s'élever autour de la vieille cité arabe. »¹.

Ainsi s'exprime Henri Saladin, Architecte SADG, Membre de la commission archéologique, de l'Afrique du Nord, auteur du Grand Hôtel des Postes (1891) et du Marché central (1892), à Tunis dans l'avant-propos de son livre « Tunis et Kairouan », publié en 1908, aux éditions Laurens, livre qui relate les explorations archéologiques, de l'auteur et ses observations, sur les villes anciennes de Tunis et de Kairouan. Cet ouvrage appartient à la tradition des études savantes, des récits d'exploration et de découverte du patrimoine, menées par les sociétés savantes, les érudits, les mécènes, les groupements de citoyens, les acteurs institutionnels et non institutionnels qui tout au long du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècles, en Tunisie mais, aussi, au Maghreb, ont montré un intérêt, pour les villes et l'architecture et promu la question patrimoniale, au début limitée aux vestiges de l'Antiquité puis, étendue au patrimoine local musulman.

1. De la notion de patrimoine au Maghreb et en Tunisie aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

La notion de patrimoine est une catégorie de création occidentale, importée au Maghreb, par les sociétés coloniales, qui diffère sensiblement de la notion arabe, de *Turâth*, sur laquelle elle prévaut aujourd'hui, dans le monde arabe. Le mot *Turâth*, en arabe définit un héritage, qui « *présente un aspect beaucoup plus abstrait que concret fondé sur l'essence des objets, des savoirs, des modes et des rythmes de vie* » (N. Oulebsir, 2004). La notion de patrimoine, elle, relève du terme *patrimonium*, qui renvoie à un bien d'héritage, qui se transmet des pères et mères, aux enfants. Cette notion occidentale s'élargit, au XIX^e siècle jusqu'à concerner les monuments historiques (F. Choay, 2009).² Aux premiers temps de la colonisation, cette notion est introduite, en Algérie, par la communauté des colons et ne concerne, au début, que l'Antiquité, majoritairement romaine. En Tunisie, antérieure au protectorat, cette notion est, également, le fait de la communauté européenne, installée sur le territoire, puis après l'instauration du protectorat, celui des autorités françaises qui, à travers le Service des Antiquités et des Arts patrimonialisera, dans un premier temps, les ruines et les vestiges de l'Antiquité. Le premier acte de débat, sur la question patrimoniale, en Tunisie, se pose à Tunis, en 1859, lors du chantier de restauration, de l'aqueduc de Zaghuan, ancien aqueduc romain, restauré successivement, aux époques hafside et ottomane. Ce nouveau chantier, confié à l'ingénieur Pierre Colin doit accueillir des canalisations d'adduction d'eau, nécessaires à l'approvisionnement en eau potable, de la ville de Tunis.³ Un débat a lieu, entre la Société,

1- Henri Saladin, 1908, *Les villes d'Art célèbres, Tunis et Kairouan*, Laurens, Paris.

2- Myriam Bacha (dir.), 2011, *Architectures au Maghreb (XIX^e et XX^e siècles), réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires François Rabelais, Institut de Recherche pour le Maghreb Contemporain, Tours.

3- Le chantier de restauration de l'aqueduc de Zaghuan entrepris à l'initiative du Bey Muhammad Al-Sadiq et sous la responsabilité de l'ingénieur Pierre Colin durera de 1859 à 1862. Il sera géré et dirigé par la Société du Canal des Eaux de Zaghuan et du Djougar créée par décret beylical du 22 juillet 1859, administration sous la direction de Pierre Colin et Vincent Thaillet ingénieurs, entrepreneurs et hommes d'affaires en la circonstance. Cette entreprise s'adjoindra des équipes de tacherons et d'ouvriers tunisiens qui réaliseront en restaurant l'ancien aqueduc romain 41 kilomètres de conduites métalliques. Le 14 juillet 1862, l'eau jaillit à Tunis.

chargée du projet de restauration et les tâcherons, sur la nécessité de maintenir ou de démolir certaines parties de l'ouvrage, devant recevoir des parties rénovées. Il se solde par un compromis, entre maintien de certaines sections de l'aqueduc et la rénovation d'autres éléments.

En Algérie, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, sous la houlette d'associations de particuliers, d'érudits et de savants européens, les premiers monuments de l'ère musulmane seront élevés au rang de patrimoine, par l'administration. En Tunisie, le phénomène sera plus tardif : il faut attendre le début du XX^e siècle pour que soient protégés les premiers édifices musulmans, pour la plupart, des mosquées. Au Maroc, dès le début de la colonisation, vestiges antiques et monuments musulmans sont, dès le départ, intégrés dans le champ patrimonial, par les autorités françaises. Au Maghreb, la question du patrimoine et de la patrimonialisation résulte, donc, en grande partie, du regard porté par les savants européens, à la culture locale et la notion de patrimoine, construite par cette mise à distance. Ce regard exogène évoluera, au début du XX^e siècle, vers une prise en compte, de la culture matérielle locale « *indigène* »⁴.

En effet, à partir de 1905-1910, les maîtres d'œuvre européens vont puiser dans le patrimoine local, pour concevoir leurs projets architecturaux. Au début, limité au réemploi d'éléments du décor architectural des édifices musulmans locaux, ce mouvement qui se traduit, à maturité, par une véritable réinterprétation des architectures locales, dans leurs dispositions et leurs organisations spatiales, perdurera jusqu'à l'aube des années 1930. Il témoigne d'un revirement et d'une prise en compte, de la culture locale, dans le fil des débats, sur l'architecture régionaliste, qui ont lieu, en métropole.



Fig. 1. Tunis, Boulevard *Bâb Benat*, le Palais de Justice, Arch. J. E. Resplandy, 1905 : l'édifice est aujourd'hui classé au patrimoine national. *Source : collection privée.*

En Tunisie, tandis que les maîtres d'œuvre locaux utilisent les principes architectoniques ancestraux, selon la tradition, la mémoire et la reconduction de l'héritage, les architectes européens recourent au vocabulaire et à la distribution de l'architecture musulmane locale. Ainsi, ils sélectionnent et manipulent une catégorie de la mémoire, bâtie pour servir des desseins idéologiques identitaires et affirmer l'entreprise coloniale. Cependant, indépendamment des objectifs idéologico-politiques, de cette architecture « arabisante », du début du XX^e siècle, le courant de l'architecture arabisante ou orientaliste a contribué à une mise en valeur, de la tradition architecturale locale, auparavant dénigrée, vilipendée et considérée comme archaïque.

4- Indigène, local, authentique, oriental, islamique, autant de vocables différemment utilisés par les acteurs du patrimoine mais qui disent tous la mise à distance de l'autre et son étrangeté dans la perception de sa culture.



Fig. 2. Tunis, la *Qasba* et le boulevard *Bâb Mnara* avec au premier plan l'avant-corps arabisant de la caserne, 1906. Source : collection privée.

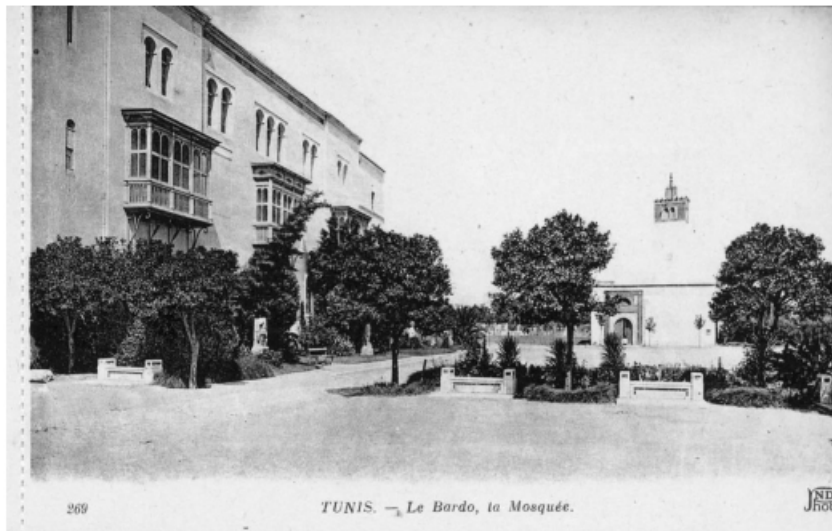


Fig. 3. Le palais du Bardo restauré, les jardins et la mosquée, 1909. Source : collection privée.

2. Aperçu de la question patrimoniale en Tunisie et à Tunis du protectorat aux années 1970

En Tunisie et à Tunis, il a existé, durant le protectorat, deux types d'acteurs, qui sont intervenus pour la conservation du patrimoine architectural et urbain : L'Administration du protectorat, à travers le Service des Antiquités et des Arts et les institutions locales, à travers les associations locales et la fondation de la *Jam'ciyya* des *Habous*. Ces deux instances ont coexisté, jusqu'à l'indépendance, avec des avatars, pour la *Jam'ciyya* des *Habous*, dessaisie en 1914, au profit de la Direction de l'Agriculture et de la Colonisation et mise en veille, jusqu'en 1956, où elle a été finalement abolie, par le nouveau régime, de la Tunisie indépendante.

A un premier temps, que l'on peut cadrer dans les premières années du protectorat 1881-1905, marqué par la prééminence du souci de conserver le patrimoine, antique, uniquement succède un deuxième moment, de 1905 à 1925, où le propos des acteurs, sur la conservation patrimoniale commence à concerner le patrimoine musulman, les traditions constructives locales, l'artisanat et les modes de vie, en relation avec les pratiques naissantes du tourisme.



Durant les premières années du protectorat, les structures corporatives des métiers du bâtiment sont secouées. L'amine ou chef de la corporation est remplacé, progressivement, par les techniciens du Génie civil militaire puis, par les architectes français de la Direction des Travaux Publics.

Dans les corporations existantes, à ce moment, l'amine des tailleurs de pierre faisait office d'architecte et dirigeait la conception et la réalisation des édifices, dont la structure, le décor et la distribution relevaient de techniques ancestrales, connues et partagées collectivement.

L'arrivée des techniciens du Génie militaire bouleverse ces techniques. En effet, le Génie interviendra sur l'espace architectural local, en modifiant la structure, les matériaux et l'organisation de l'espace, notamment dans le rapport intérieur-extérieur et dans le rapport privé-public. Le génie introduit le fer et la fonte et n'hésite pas, dans les bâtiments qu'il veut modifier, à entreprendre des travaux, en sous œuvre, qui compromettent, souvent, la structure des édifices. A partir de 1885, l'Administration centrale succède au Génie militaire pour la gestion des édifices. Les techniques employées restent les mêmes car il s'agit d'adapter les édifices existants, aux besoins du moment, de manière provisoire.

Quelques décennies plus tard (1905-1910), à la faveur du travail de groupes de mécènes, de savants européens et de groupements de citoyens, intéressés à la question patrimoniale, la tendance destructrice du patrimoine musulman local s'inverse en une attitude protectrice, issue également de considérations idéologico-politiques, pour faire reconnaître l'identité coloniale, de la France protectrice et les bienfaits du nouveau régime colonial. Cette attitude protectrice s'exprime, avec le gouverneur Charles Jonnart, en Algérie (1914), mais aussi, au Maroc (Maréchal Lyautey, 1912) et en Tunisie où le courant de l'Arabisation, issu également des débats sur l'architecture régionale, en métropole, prévaudra jusque dans les années 1930.

Le débat Orient/Occident et l'opposition palpable des réalités, des permanences, des signes, des symboles et des références, entre le local et le métropolitain, est à ce moment, au cœur du débat.

Tunis « la Blanche » et « la Bien-Gardée » (*al-Mahrusa*) est ainsi évoquée dans la littérature :

(...) Cependant, ce n'est pas ainsi que j'ai rêvé retrouver la terre islamique. La main du petit Arabe qui agrippe mon sac est glacé. Il fait froid à Tunis au mois de mai, et nous sommes heureux de nous abriter du mistral dans la patache de l'hôtel. (...) Une tête olivâtre émerge d'un faux col et la manche d'un complet veston nous désigne ces larges avenues bordés d'arbres, ce palais de la résidence, orgueil du protectorat, cette cathédrale, les cafés éblouis de lumière et l'air pourfendu de fils électriques. On nous avait prévenu pourtant : « ne venez pas rencontrer votre Orient en Tunisie, Tunis est une ville française ! » (...) Mais, le lendemain matin le soleil enchante notre balcon. (...) A son éveil, Tunis nous paraît arabe, exquisément arabe, avec l'enceinte de son marché, blanche et dentelée, ses petits porte-paniers bronzés, ses ânes surchargés d'oignons mauves et de piments écarlates, et ses hautes arabas espèces de chars romains aux roues peintes et sculptées, aux brancards attelés à des mulets qui pavoisent (...)⁵. Trois muriers poussent au milieu du marché. A leur ombre se débite d'un côté de l'huile d'olive dans des peaux de bouc d'aspect vraiment diabolique, et de l'autre on vend à la livre, dans de grandes couffes d'alfa, des corolles de roses, des boutons de jasmin, des géraniums effeuillés, car c'est l'époque où dans les maisons tunisiennes, les femmes font leur provision d'essence. (...)⁶.

5- Visiteurs, voyageurs peintres et écrivains européens viennent chercher au Maghreb et à Tunis, l'authenticité, le frisson et le dépaysement de l'Orient. La lumière et l'ombre, les odeurs, les couleurs, les formes, les sens dans leur ensemble sont aiguisés et convoqués pour faire jaillir l'expérience sensible au cœur de la ville, le caractère mêlé de ces rivages méditerranéens qui « grouillent et malodorent », la vie de ces « jardins de l'Islam ».

6- Myriam Harry, 1910, Tunis la Blanche, Paris, Arthème Fayard éditeur.



Fig.4. Tunis, vue générale en 1910 prise à partir du faubourg sud d'*al-Jazira*. Source : collection *Espace Diwan*.

Au début du XX^e siècle, de 1905 à 1930, à Tunis, les architectes français de l'Administration ont réalisé nombre de reconversions (*Suq al Attarîn*) et de palais, pour y installer de nouveaux usages et de nouvelles fonctions. Les interventions ont été plus rationnelles avec l'idée que l'on pouvait conserver l'édifice, dans l'objectif d'une réutilisation assumée. Le courant architectural de l'arabisation, associé aux nouveaux objectifs politiques protecteurs, des terrains colonisés, coïncident avec le développement du tourisme, de l'exotisme et du désir d'authenticité.

On citera ici, le décret du 6 août 1915, relatif à la protection du site et des constructions de Sidi Bou Saïd, que l'on attribue au Baron d'Erlanger. Ainsi, les mécènes, les architectes, les groupements de citoyens s'associent-ils, à la faveur du développement du tourisme maghrébin, pour défendre une autre idée, de la protection du patrimoine local.

Ainsi, le courant orientaliste, né à la fin du XIX^e siècle, se poursuit-t-il, à travers un débat, sur les spécificités régionales et les recreations architecturales.

On est donc passé d'une intervention coloniale dure, stigmatisante, à une relative maturité, dans la sauvegarde de l'héritage local. Les années du protectorat ont affirmé une tradition de sauvegarde, du patrimoine architectural et urbain et une organisation de l'espace urbain, qui se sont maintenues, jusqu'à nos jours. Nombreux sont les édifices, restaurés et conservés, sous le protectorat, qui ont gardé leurs fonctions culturelles, jusqu'à nos jours.

Avec l'avènement de l'indépendance, l'heure est aux idéaux de progrès et de modernité. L'Etat nation, en construction, mobilise toutes les ressources, pour construire les institutions mais, aussi, l'espace urbain et architectural, avec comme fer de lance la politique d'infrastructures, d'équipements et l'éradication des gorbivilles. Bourguiba, imprégné de rationalisme, se lance dans une véritable révolution culturelle. Dans ce contexte, la préservation du patrimoine architectural tunisien et, notamment, celui de la période ottomane, considérée comme décadente, passe au second plan. L'heure est à l'affirmation d'une nouvelle identité nationale et aux grands chantiers de modernisation du pays.⁷

C'est à ce moment, entre 1956 et 1965, que l'on envisage de percer la médina de Tunis, par un tracé qui va, de *Bâb al-Bahr* à la *Qasba* pour faire de la médina, le cœur d'une agglomération moderne, dotée d'immeubles en hauteur et de parkings. Un concours international confié, à l'urbaniste Michel Kosmin, les premiers plans ; le projet sera repris, quelques années, plus tard,

7- Leïla Ammar, 2013, « L'architecture tunisienne des premières années de l'indépendance, Modernité et défis, 1956-1970 », in *Revue Archibat* n° 30, 50 ans d'architecture en Tunisie, pp.24-26.

par Olivier Clément Cacoub et Bernard Zehrfuss, pour préfigurer cette transformation radicale, du tissu ancien, de la médina de Tunis.⁸



Fig. 5. Tunis, Projet de percée de la médina de la porte *Bâb Bhar* à la *Qasba* 1958, par Olivier Clément Cacoub architecte, reprenant une partie des projets antérieurs de concours (M. Kosmin). *Source, Emna Touiti, « Olivier Clément Cacoub (1920-2008) et les transformations de la médina », Mémoire de Master 2, Histoire de l'Art Mention Histoire de l'architecture, Université Paris I, Panthéon Sorbonne, 2014, tome 2 Iconographie.*

La vive réaction d'associations et de la société civile mettront au ban, le projet de percée qui ne sera pas réalisé. Signalons, à ce moment crucial, la naissance de l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis (1967) qui, avec un atelier public, d'architectes et d'urbanistes, fera parler d'elle, dans le domaine de la préservation et de la sauvegarde, du tissu de la médina de Tunis et poursuivra, opiniâtrement, ses chantiers de réhabilitation et de restauration depuis lors.

Sur le plan patrimonial, il faut souligner, que parmi les premières mesures prises, sous le nouveau régime indépendant, figurent la suppression des anciennes corporations et l'abolition de la fondation *Habous*. C'est là, que l'on crée l'Institut National d'Archéologie et d'Art (1973), qui remplace l'ancien Service des Antiquités et des Arts. Ce service a légué, à l'Etat tunisien et à ses institutions, des outils juridiques, qui continuent à servir, aujourd'hui.

Avec l'abolition du système des *Habous*, nombre de bâtiments se trouveront sans tutelle, sans statut et sans ressources financières. C'est ainsi, qu'ils seront, pour la plupart, démolis, alors qu'ils servent de logements, d'entrepôts ou de boutiques. Ainsi, Tunis a perdu, entre 1962 et 1970, plus des $\frac{3}{4}$ de ses oratoires, mausolées et madrasas.

Mais les années 1970, sont, aussi, celles d'une prise de conscience, des valeurs patrimoniales, tant au niveau de la population, qu'à celui de l'Etat qui, avec l'échec de l'expérience collectiviste et le retour à une économie libérale, veut faire figure de protecteur, de l'identité et du patrimoine.⁹ Ce changement de cap coïncide avec le contexte international, de critique du Mouvement moderne et la redécouverte des différences culturelles. Avec les débuts des travaux de l'ASM, l'héritage patrimonial et urbain, de la médina de Tunis, est mis en avant, à travers

8- Olfa Bohli-Nouri, 2015, *La fabrication de l'architecture de la Tunisie indépendante : une rhétorique par la référence*, Thèse de doctorat en architecture, Université de Grenoble Alpes, 2 Vol.

9- *Revue Archibat*, 2013, n°30, 50 ans d'architecture en Tunisie, L'architecture post-indépendance en Tunisie en 23 projets, dossier, pp.39-73.

des notions de mise en valeur, du centre historique et de conservation de l'espace urbain, traduites dans le premier plan de sauvegarde, de la médina de Tunis, proposé en 1973. Ce plan ne sera approuvé, qu'en 1980, permettant ainsi, la mise en œuvre, de deux zones à restructurer, le quartier de la *Hafsiyya* et le quartier de *Bâb Souika-Halfaouine*.¹⁰

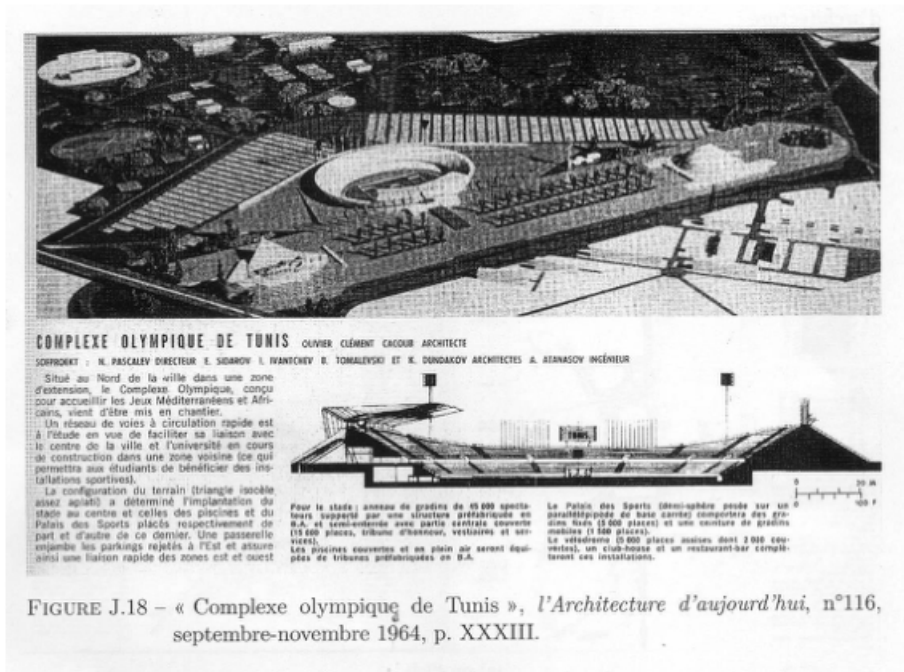


Fig. 6. Le complexe de la Cité Olympique du quartier d'*El Menzah*, conçu par Olivier Clément Cacoub en partenariat avec un Bureau d'études Bulgare d'ingénieurs Sofprojeckt, 1963-1967. Source : *Olfa Bohli Nouri, 2015, « La fabrication de l'architecture en Tunisie indépendante : une rhétorique par la référence », Volume 2, Annexes, p.473, Thèse de doctorat en architecture, université de Grenoble Alpes.*

3. Le patrimoine urbain et architectural de la ville de Tunis à l'épreuve du présent

Au fil du XX^e siècle, le patrimoine est progressivement instrumentalisé, à des fins idéologiques, de développement économique, de pacification sociale ou de marketing territorial. A travers certaines opérations de médinas contemporaines, on privilégie le regard du touriste, dans le cadre d'une opération de réhabilitation sociale, aux objectifs mercantiles et touristiques.

10- Faïka Bejaoui, 2013, « Hafsia, la Hara de Tunis », in *Revue Archibat* n° 30, pp.50-52 ; « Bâb Souika-Halfaouine », in *Revue Archibat* n° 30, pp.60-62.



Fig. 7. Porte de la médina touristique de Yasmine Hammamet (2012), inspirée de la grande porte fatimide de la *Sqifa al-Kahla* à Mahdiya, architecte, Tarak ben Miled. *Source : Revue Archibat n° 30, 50 ans d'architecture en Tunisie, p.70.*

Cette instrumentalisation du patrimoine a été le fait des acteurs tant durant la période coloniale, que postcoloniale. A partir des années 1970, les sociétés maghrébines ont puisé dans leur patrimoine, pour affirmer leur identité et leur savoir-faire mais, aussi, en ont joué, dans une interconnexion complexe de forces historiques et d'effets cumulatifs, sur les usages et mésusages du patrimoine. Exemple, à Tunis, dans les années 2000, du projet politique de transformation radicale, de l'axe majeur de l'avenue Habib Bourguiba et ce qu'il en est advenu, dans un compromis final, est, ici, significatif.¹¹

11- Leïla Ammar architecte, Nadia Omrane journaliste, « Lettre ouverte aux députés », revue maghrébine *Réalités*, n°731, décembre, 1999, Leïla Ammar architecte, Nadia Omrane journaliste, pétition à l'adresse des habitants et des professionnels de l'espace : *Un centre-ville pour nous, un centre-ville pour Tous !*



UN CENTRE-VILLE POUR TOUS , UN CENTRE-VILLE POUR NOUS !

Le Conseil Municipal de Tunis a annoncé à la fin du mois d'août 1999 , le **réaménagement de l'avenue Habib Bourguiba** qui prévoit :

- * la création d'une voie unique centrale avec 6 files de circulation et 2 files de stationnement,
- la disparition du terre-plein central avec déplacement des kiosques fleuris des kiosques à journaux *et des figus*,
- la création de 2 trottoirs latéraux de 18 mètres pour terrasses de cafés , de restaurants et esplanades ,

Ce projet se justifie par une nécessaire restauration et réhabilitation du centre-ville dont on a laissé consommer la dégradation ces dernières années .

Mais ce projet élaboré en comité fermé , sans l'appel à une participation des professionnels par voie de concours , à l'exclusion de tout autre avis et dont experts , riverains et citadins ont été informés de manière univoque et définitive par voie de presse prend le risque :

- de compliquer les maux d'une circulation engorgée sur 600 mètres et étranglée à son débouché sur le square de la statue d'Ibn Khaldoun , avec l'aggravation des nuisances atmosphériques et sonores ,
- de flétrir des arbres centenaires , d'endommager les réseaux souterrains auxquels ont pu s'accrocher les racines , de lézarder davantage de vieux immeubles déjà ébranlés par d'autres travaux sur leurs rives ,
- de ruiner le négoce moyen (appelé à plus d'esthétique et de qualité) au profit d'un commerce de luxe .

Mais plus gravement , ce projet tend à convertir un lieu de mémoire où de la Kasbah jusqu'au port , de grandes marches en rassemblements se posèrent les jalons de notre histoire séculaire , un lieu de fête , de promenade , d'échanges et de convivialité , en un lieu de passage à grande vitesse , de consommation de haut standing et donc de dispersion et d'exclusion .

Car dans ce projet , de sa conception à sa réalisation , ce sont les pratiques sociales citoyennes dans l'espace public qui sont en jeu .

Fig. 8. Extrait du texte de la pétition sur le projet de réaménagement de l'avenue Habib Bourguiba adressée aux députés, citoyens et professionnels de l'espace et signée par plus de 400 habitants et citoyens. Auteurs, Leïla Ammar, architecte et Nadia Omrane, journaliste, Tunis, 1999.



Fig. 9. L'avenue Habib Bourguiba, épicerie de la révolution et de la contestation, investie par les citoyens, le 14 janvier 2011. L'avenue a échappé à un projet politique et technique dévastateur, des années 1999-2000, consistant en la suppression du terre-plein central, de 30 m de large, d'une ligne de ficus et en son remplacement, par une voie rapide de circulation centrale. Un compromis fut finalement, trouvé, en 2001 réduisant mais maintenant, le terre-plein central piétonnier et les plantations urbaines.

La notion de patrimoine a enduré, depuis le XIX^e siècle au Maghreb et dans le monde arabe moderne, une série d'infléchissements politiques et culturels, qui l'ont réduit, à un instrument idéologique et de propagande, brandi, aujourd'hui, par des factions en guerre¹².

12- Les récents exemples de destruction délibérée du patrimoine, en Syrie, Irak, Yémen, Lybie et les exemples d'atteintes aux marabouts saints (Sayyida Manoubiyya, Sidi bou Saïd, ...) en Tunisie, ont retenu l'attention du monde notamment occidental et suscité une condamnation inconditionnelle.



Depuis les conceptions romantiques des premiers orientalistes, tour à tour, pilleurs et « conservationnistes », au début du XIX^e siècle, jusqu'à la construction de nouveaux musées, clinquants et aux objets, pour les remplir¹³, l'itinéraire de la notion de patrimoine, dans le monde arabe est un itinéraire tourmenté, dont l'importance s'est définie, en termes d'idéologie, au gré de l'occidentalisation, du colonialisme, du totalitarisme, du mondialisme et, enfin, de l'islamisme. La Tunisie n'a pas, échappé à ces soubresauts contemporains, des politiques patrimoniales et des actes d'agression, vis-à-vis du patrimoine culturel.

S'agissant de la ville de Tunis, aujourd'hui, la question patrimoniale reste complexe et controversée. D'une part, il y a l'ASM, qui préserve et agit sur le tissu médinal, sans toutefois, maîtriser les multiples modifications, que les habitants apportent, en façade et en distribution, à leurs maisons. A cela, s'ajoute la rapide transformation de maisons anciennes, en lieux de travail informels et la dégradation du bâti, que l'action de l'ASM n'arrive pas, compte tenu de ses moyens, à enrayer. D'autre part, il y a l'ensemble de la ville moderne, centre historique, partie prenante de la vie quotidienne, de nombreux citoyens, qui se dégrade et n'est pas entretenue, ni protégée. Ainsi, le grand absent de la préservation du patrimoine, malgré les textes officiels et la promulgation du code du patrimoine, en 1994, est le tissu de la capitale, né en 1900, et qui se délite, de nos jours à toute vitesse. L'héritage récent, de la période du protectorat, qui abrite, aujourd'hui, de nombreux citoyens, dans ses murs, ne serait-il pas digne de figurer au rang d'héritage historique reconnu et validé par les pouvoirs publics ? Si les voix de la société civile et des associations s'élèvent, depuis peu, pour réclamer plus d'attention, aux enjeux culturels et d'usage, de ce patrimoine récent et habité, force est de constater, que sur le terrain, les édifices subissent, lentement et sûrement les effets d'une dégradation certaine, faute d'entretien, de gestion et de moyens.

Ainsi c'est tout un pan de la culture et de la conscience patrimoniale, de cet héritage récent et actuel, qui est oblitéré et oublié.

Quelques édifices, cependant dans le quartier historique de la *Qasba* ont fait l'objet d'un classement, en 1992, puis en 2000-2001, édifices remarquables et ministères, réalisés entre 1905 et 1915, par des architectes de renom, tels Jean-Emile Resplandy et Raphaël Guy. Durant les années 2000, l'Association de Sauvegarde de la médina de Tunis a bénéficié du prix Agha KHAN, pour son action et ses réalisations de réhabilitation, du tissu colonial, de part et d'autre de l'axe majeur de l'avenue Habib Bourguiba.

Mais, que deviennent la plupart des tissus urbains des villes de Tunisie, à l'aube du XXI^e siècle, aujourd'hui, habitées, majoritairement, par des Tunisiens ? A l'instar des édifices du protectorat et du XX^e siècle, les quartiers centraux de Tunis, pris dans les limites de la ville, des années 1930-1950, se détériorent. Assainissement défaillant et obsolète, trottoirs et chaussées, défoncés et abîmés, éclairage public, en berne, réseaux inadéquats, infrastructures de transport ou routières, prédatrices de l'espace public commun, bâti riverain fatigué. Seuls, résistent les usages et l'urbanité, qui en est produite, perçue et vécue, par les habitants et les pratiques socio-spatiales.

La question de la réhabilitation de ces tissus dégradés et de leur préservation passe, d'abord, par une reconnaissance du droit au logement et à la ville, à la mixité sociale et fonctionnelle, pour les habitants des quartiers centraux de Tunis. Ensuite, par une prise de conscience officielle de la valeur économique, patrimoniale et sociale de ces ensembles uniques, la plupart du temps, situés stratégiquement, au centre-ville des agglomérations. Toute

13- Dans les cités néo-capitalistes du Golfe, collectionneurs et promoteurs de nouveaux musées patrimoniaux rivalisent pour produire des copies clinquantes, de musées occidentaux, objets solitaires et bâtiments iconiques, fers de lance des stratégies de marketing urbain et du pouvoir de l'industrie culturelle.

la question est de savoir, à partir de quand l'héritage bâti et urbain du protectorat sera, véritablement, considéré comme un héritage national, digne d'intérêt, objet de sollicitude et de stratégies de préservation et de réhabilitation, associant pouvoirs publics communaux, bailleurs de fond et associations d'habitants ou de voisins riverains gérés par des ateliers publics d'architecture et d'urbanisme, sous la houlette des municipalités.

Les enjeux fonciers actuels sont énormes et les réalités contradictoires, entre des populations de classe moyenne ou de faibles revenus, qui continuent à résider dans les centres villes tunisiens, et des tendances diffuses, à la rénovation lourde et à la spéculation immobilière effrénée.

Conclusion

La notion de patrimoine, au Maghreb et en Tunisie, son histoire, ses évolutions et ses avatars contemporains, sociaux, politiques, esthétiques, psychologiques, émotionnels et identitaires se trouvent pris, aujourd'hui, au cœur de plusieurs problématiques. Celle de la reconnaissance, matérielle et immatérielle, des valeurs du centre et de la centralité historique, d'abord. Centres historiques, bien sûr, mais aussi, centralités nouvelles dues à l'urbanisation contemporaine, qui n'est pas, forcément, synonyme d'absence d'urbanité et qui sera, demain, le creuset et le ferment, de nouvelles valeurs patrimoniales. L'avenue Habib Bourguiba, les marches du Théâtre municipal, à Tunis ou la place de la *Qasbah*, prises d'assaut et, formidablement réappropriées, lors des manifestations publiques de la révolution, du 14 janvier 2011 et de février 2011, demeurent centrales, vecteurs de mémoire collective et véritables théâtres de l'émancipation, à ce moment contestataire, du printemps 2011. Mais, cette centralité se démultiplie, aujourd'hui, le long de nouveaux axes préférentiels et vers de nouveaux pôles d'activités, qui pourront, un jour, prochain, se muer en lieux de convergence, des flux et des luttes.



Fig. 10. Tunis, Place de la *Qasbah*, manifestation revendicative, 26 février 2011.

La seconde problématique, qui mobilise la notion de patrimoine et l'usage qu'on en fait, dans les territoires urbains, est celle des conflits, opposant des logiques sectorielles (circulation, transport, infrastructures, réseaux, etc...), aux réalités géographiques et historiques, des



territoires communaux. Récemment, à Tunis un projet d'axe routier rapide, inscrit dans le Parc du Belvédère (1892, 100 hectares) a été proposé, officiellement, pour la révision du Plan d'Aménagement, de la commune de Tunis. Cette démarche qui porte atteinte, à un ensemble patrimonial monumental, a été faite, quasiment, dans le secret des administrations et sans que soient entendus, urbanistes, professionnels de l'espace, paysagistes ou citoyens-citoyens. Des réactions contestataires du projet routier dans le parc du Belvédère, ont bien eu lieu mais, aujourd'hui encore, le dossier n'est pas véritablement discuté, ni enrayé. La prise de décision concertée et non pas, autoritaire, nécessite, ici, médiation, explications et débat démocratique qui font encore défaut, aujourd'hui.

La troisième problématique, à laquelle se confronte la notion de patrimoine, est celle du débat identitaire actuel, de ses rebondissements et de ses retombées, sur la scène architecturale et urbaine. Ce débat, qu'il se place au niveau des discours officiels et des idéologies politiques, en cours, sur le patrimoine arabo-islamique ou qu'il soit partagé, par la foule, s'exprime à certains moments clés de l'histoire et reste contenu, en latence, dans l'épaisseur des murs et des trottoirs de la ville. Il engage le rapport à l'altérité, le je, le tu, le nous et le vous, dans l'instant, comme il pense et s'inscrit, dans le temps de la permanence, de la commémoration et du rituel.

Réserves et précautions devraient être prises sur les différences de contexte et de temporalités, en Tunisie, dans la période du Protectorat et celle de la Tunisie indépendante, relativement aux notions de patrimoine, de progrès d'identité et de tradition, qui ont connu, des évolutions et des formes différentes, entre la période de la Reconstruction, les années 1960 et les heures contemporaines des décennies 1990-2011.

On peut, néanmoins, constater, continuités mais aussi différences. Les maîtres d'œuvres européens ou locaux, après l'Indépendance, comme les maîtres d'ouvrages, se sont saisis de la question patrimoniale et l'ont développée, à travers des œuvres et des réalisations, aujourd'hui soumises, à la critique historique et architecturale ou urbaine.

Quel rapport, y-a-t-il entre Victor Valensi, auteur de L'Habitation Tunisienne et de nombreuses villas, spécifiques et contemporaines, dans les années 1920 et dans la banlieue de Tunis et les architectes tunisiens contemporains, qui travaillent aujourd'hui à une modernité de synthèse, entre modes de vie et formes architecturales adaptées, au lieu, au climat et au contexte, voire à l'actualisation des concepts de l'architecture traditionnelle ou vernaculaire tunisienne ? Que comprendre, de la longévité de fonction et de restauration de certains palais, de la médina de Tunis, effectués durant le Protectorat et qui vivent encore, de nos jours, sous les mêmes auspices ? Comment interpréter le fait, que les édifices remarquables et les ensembles urbains, de la période du Protectorat, ne soient pas, encore, classés au patrimoine national et protégés strictement ?

Autant de questions, qui renouvellent un débat patrimonial d'actualité, aiguë par des questions de dynamiques sociales, politiques, idéologiques et économiques cruciales et qui méritent d'être soulevées, débattues, pour une meilleure prise de décision institutionnelle et un meilleur vivre-ensemble, en ville.



Bibliographie

Abdelkafi Jellal, 1989, *La médina de Tunis : espace historique*, Paris, Presses du CNRS.

Abdelghani Narjess, 2016, *Présence moderne en Tunisie, Le système de l'immeuble collectif d'habitation pendant la Reconstruction, El Menzah I. 1943-1953*. 2 Vol : Thèse de doctorat en Sciences de l'architecture, Ecole doctorale Sciences et Ingénieries Architecturales, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme.

Ammar Leïla, 2017, « *La rue à Tunis, réalités, permanences, transformations de l'espace urbain, 1835-1935* », Centre de Publication Universitaire, Laboratoire d'Archéologie et d'Architectures maghrébines, Tunis.

Ammar Leïla (dir.), 2015, *Cités et architectures de Tunisie à travers l'Histoire*, Nirvana, Tunis.

Ammar Leïla, 2013, « L'architecture tunisienne des premières années de l'indépendance. Modernité et défis 1956-1970 », in *Revue Archibat*, n° 30, numéro spécial, 50 ans d'architecture en Tunisie, pp. 24-27.

Bacha Myriam, 2011, (dir.), *Architectures au Maghreb (XIX^e et XX^e siècles). Réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires François Rabelais, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, Tours.

Bacha Myriam, 2011, « La production architecturale dans la médina de Tunis de 1920 à 1956 réglementée par le décret du 3 mars 1920, L'invention d'une architecture médinale ordinaire », pp.133-156, in Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb (XIX^e et XX^e siècles), Réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires François Rabelais, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, Tours.

Bacha Myriam, 2011, « La législation patrimoniale tunisienne au début du Protectorat. Le décret du 7 mars 1886 : entre innovation et obsolescence », *Alfa, Maghreb et Sciences sociales*, Maisonneuve et Larose : IRMC, Paris, Tunis, p. 191-201.

Bohli-Nouri Olfa, 2015, *La fabrication de l'architecture de la Tunisie indépendante, une rhétorique par la référence*, Thèse de doctorat en architecture, Université de Grenoble Alpes, 2 Vol.

Beguin François. et al., 1983, *Arabesances. Décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Dunod, Paris.

Gobe Eric et Bras Jean-Philippe, (dir.), 2008, *La fabrique de la mémoire : variations maghrébines*, l'Année du Maghreb, Paris, CNRS Editions.

Harry Myriam, 1910, *Tunis la Blanche*, Arthème et Fayard, Paris.

Matri Faiza, 2008, *Tunis sous le protectorat, Histoire de la conservation du patrimoine architectural et urbain de la médina*. Centre de publication universitaire, Tunis.

Rabbat Nasser, Karimi Pamela, 2016, *The Destruction of Cultural Heritage, from Napoleon to ISIS*, publication en ligne, <http://we-aggregate.org/project/the-destruction-of-cultural-heritage-from-napoleon-to-isis>.

Saladin Henri, 1908, *Les villes d'Art célèbres, Tunis et Kairouan*, Laurens, Paris.

Sebag Paul, 1998, *Tunis histoire d'une ville*, l'Harmattan, Paris.

Touiti Emna, 2014, *Olivier Clément Cacoub (1920-2008) et les transformations de la médina*, Mémoire de Master 2, Histoire de l'Art Mention Histoire de l'architecture, Université Paris I, Panthéon Sorbonne, 2014, Tome 1 Texte et 2 Iconographie.